

Attention : les informations publiées sont mises à jour régulièrement du fait de l'évolution rapide des recommandations sanitaires

Données épidémiologiques

771 832 tests ont été réalisés en Pays de la Loire dont 26 987 sont positifs (au 17 octobre)
Nombre de sujets contacts : 110 683 (au 17 octobre)
355 hospitalisations en cours dont 57 patients en réanimation (au 20 octobre)
2 954* retours à domicile / 554* décès à l'hôpital
10 774* passages aux urgences (1 %) pour suspicion de COVID-19**

(En cours de consolidation, compte tenu du codage des diagnostics parfois réalisés à postériori)

Source : Sursaud/Santé publique France, données disponibles jusque J-1)

* Données cumulées depuis le 24 février 2020 **Taux des passages pour la journée du 18 octobre

COVID-19	Cas testés positifs (depuis le 13 mai)***	Taux d'incidence des cas testés positifs sur 7 jours glissants /100 000 hab***	Taux de positivité sur les 7 derniers jours pour 100 tests***	Hospitalisations	Dont réanimations	Retours à Domicile*	Décès*
Loire-Atlantique	10 553	168,3	10,1	125	21	945	195
Maine-et-Loire	6 368	183,7	11,3	106	19	831	161
Mayenne	2 931	135,2	10,0	20	3	285	52
Sarthe	4 487	121,7	8,8	71	4	560	100
Vendée	2 648	102,9	7,6	33	10	333	46
Région	26 987	150,3	9,8	355	57	2 954	554

***Données SI-DEP – Exploitation Santé publique France

Surveillance en Etablissements Médico-Sociaux

779 signalements (557 EHPAD et 222 autres EMS)
3 544 résidents Covid (possibles et confirmés)
2 476 professionnels Covid (possibles et confirmés)
313 résidents décédés (dont 228 en EHPAD et 85 en ES)****

**** En raison de problèmes structurels dans l'application les nombres de cas/décès sont légèrement sous-estimés

A noter : Les indicateurs présentés sont issus des données extraites depuis l'outil de surveillance et de signalement Santé publique France dédié (Voozanoehpadcovid19) qui est opérationnel pour les Ehpads/EMS depuis vendredi 28 mars 2020. Ainsi, ces données concernent probablement essentiellement des épisodes encore en cours et sont non-consolidées.

Retrouvez toutes les infos sur le COVID-19 en Pays de la Loire sur www.pays-de-la-loire.ars.sante.fr

et sur nos réseaux sociaux

Prévenir et gérer la crise sanitaire

La situation épidémiologique continue à se dégrader en Pays de la Loire. Il y a une semaine, nous franchissons, au niveau régional, le taux d'incidence de 100/100 000. Aujourd'hui, nous dépassons le seuil de 150 /100 000 habitants. Cela reflète bien une accélération de la diffusion du virus : de 110 personnes testées positives chaque jour à la mi-août, nous sommes passés à 250 à la mi-septembre puis plus de 600 à la mi-octobre. 57 personnes sont actuellement hospitalisées en soins intensifs versus 25 personnes le 1^{er} octobre.

Il n'y a cependant pas de fatalité. Chaque jour compte et nous pouvons être acteurs des mesures de prévention et de lutte contre la COVID. Respecter et faire respecter les gestes barrières, limiter nos relations sociales à 6 personnes maximum, notamment lors des rassemblements privés, se faire dépister et s'isoler, suivre les mesures de prévention préconisées par les pouvoirs publics... Prévenir et agir pour éviter le pire.

Nos 6 nouveaux axes stratégiques :

- Anticiper, veiller et disposer du « bon thermomètre » (indicateurs épidémiologiques et d'offre de soins en cinétique, en infra départemental, départemental, régional et national) suivi et analysé quotidiennement, pour agir « vite et de façon coordonnée » avec nos partenaires);
- Dépister/tracer et isoler, pour casser les chaînes de transmission interpersonnelle (à titre préventif et/ou en réaction, si territoire, cluster ou lieu à risque) ;
- Prévenir (respecter et faire respecter les gestes barrières, les 3 M (au moins un Mètre, se laver les Mains et porter un Masque chaque fois que nécessaire) et prendre soins, notamment des personnes les plus vulnérables..., âgées, vivant avec un handicap ou précaires) ;
- Préconiser des mesures d'ordre public, chaque fois que de besoin (port du masque obligatoire en milieu extérieur et clos, limitation des rassemblements dans les lieux publics, recommandations pour les lieux et rassemblements privés..);
- Gérer les situations d'urgence et être solidaires ;
- Communiquer, sensibiliser et engager des actions du « aller vers ».

Fréquence de publication du bulletin

La fréquence de publication est à ce jour les mardis et vendredis. Elle pourra évoluer en fonction de la situation épidémiologique.

En cas de symptômes COVID-19 (fièvre, sensation de fièvre, difficultés respiratoires..) **contactez en priorité votre médecin traitant** ou le médecin le plus proche de votre domicile **en cas de gravité ou d'urgence** (ou si vous n'arrivez pas à trouver un médecin) : **le Samu Centre 15**

Pour des informations d'ordre non médical : le 0800 130 000 Numéro vert national appel gratuit 7j/7 24h/24. Attention, cette plateforme téléphonique n'est pas habilitée à dispenser des conseils médicaux.